

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Ville de Brossard, tenue sous la présidence du maire, le 9 décembre 2013 à 20 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Brossard, 2001, boulevard de Rome à Brossard, Québec.

Sont présents :
M. Paul Leduc, maire
M. Steve Gagnon, district 1
M. Pierre O'Donoghue, district 2
Mme Francine Raymond, district 3
M. Serge Séguin, district 4
M. Claudio Benedetti, district 5
M. Alexandre Plante, district 6
M. Antoine Assaf, district 7
M. Pierre Jetté, district 8
Mme Doreen Assaad, district 9
M. Daniel Lucier, district 10

Sont également présents : M. Patrick Savard, directeur général
Me Isabelle Grenier, directrice des Services juridiques et greffière

Ouverture de la séance

La greffière constate le quorum.

Ordre du jour

131209-470

1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour tel qu'il a été soumis en ajoutant le point suivant :

11.8 UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) – FORMATION CODE ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE - NOUVEAUX ÉLUS MUNICIPAUX – INSCRIPTIONS

Et en modifiant le point 11.2 pour remplacer le montant « 2 600 000 \$ » par « 2 535 000 \$ ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Période de questions

Le maire répond aux questions posées par les personnes présentes et la greffière prend note de certaines questions qui nécessitent une réponse ultérieure.

Procès-verbaux

131209-471

3.1 PROCÈS-VERBAUX – ASSEMBLÉES ORDINAIRE – 18 NOVEMBRE 2013 – EXTRAORDINAIRE – 3 DÉCEMBRE 2013 - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil approuve les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du conseil de la Ville de Brossard du 18 novembre 2013 et de l'assemblée extraordinaire du 3 décembre 2013, en

modifiant la résolution 131118-429 de l'assemblée ordinaire, par le retrait des mots «pour une période de deux ans,» et le remplacement de l'échéance « 2015 » par « 2014 ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Travaux publics

131209-472

**5.1 ACHAT DE 4 VÉHICULES PRIUS HYBRIDES ET 1 HYBRIDE BRANCHABLE –
CONTRAT SP-13-670/TP-13-39-ME – OCTROI DU CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-13-670/TP-13-39-ME relatif à l'achat de quatre véhicules Prius hybrides et d'un véhicule hybride branchable, au plus bas soumissionnaire conforme, Toyota Victoriaville, selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 152 515,51 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

131209-473

**5.2 COLLECTE – TRANSPORT – DÉCHETS - RECYCLAGE - RÉSIDUS VERTS –
SERVICES MATREC INC. – CONTRAT SP-10-359 – PROLONGATION DE
CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil autorise la prolongation du contrat SP-10-359 relatif à la collecte et au transport de déchets, matières recyclables et résidus verts résidentiels, pour la période du 1^{er} mai 2014 au 30 avril 2015, à Services Matrec inc., selon les prix unitaires soumis et selon les conditions de sa soumission et du devis pour un montant estimé de 2 814 834,51 \$, taxes incluses, lequel sera ajusté en fonction de l'IPC et du nombre d'unités desservies. La somme sera disponible au budget de fonctionnement, conditionnel à l'approbation du budget par le conseil.

Le conseiller Antoine Assaf vote contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

Loisir, culture et vie communautaire

131209-474

**6.1 PRESTATION DE SERVICES HIVER 2014 – CONTRAT SP-13-621 - GROUPE
RÉCRÉGESTION INC. – VERSEMENT DU COÛT DES INSCRIPTIONS**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil autorise la modification au contrat SP-13-621 relatif à l'offre de service en matière d'activités aquatiques octroyé à Groupe Récrégestion inc., le 16 septembre 2013, en vertu de la résolution 130916-366, afin d'autoriser le versement des revenus d'inscriptions des activités de la session hiver 2014 lorsqu'ils auront été remis à la Ville par Sodem inc.

La directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire est autorisée à signer la modification au contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

131209-475

6.2 ORDRE DU MÉRITE DE BROSSARD 2014 – NOMINATION DES LAURÉATS

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil accorde l'Ordre du mérite aux lauréats mentionnés sur la liste jointe pour leur engagement remarquable envers la communauté brossardoise. Les noms des lauréats seront dévoilés lors de la soirée du 6 février 2014.

Tous les lauréats ayant reçu l'Ordre du mérite de Brossard depuis sa création en 1986 et la population brossardoise sont invités à la cérémonie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Finances

131209-476

8.1 VIREMENTS BUDGÉTAIRES – DU 15 NOVEMBRE AU 5 DÉCEMBRE 2013

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil approuve la liste des virements budgétaires pour la période du 15 novembre au 5 décembre 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

131209-477

8.2 APPROBATION DE LA LISTE DES IMPRÉVUS AUX CONTRATS

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil approuve la liste des imprévus aux contrats pour la période du 19 novembre au 9 décembre 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

131209-478

8.3 ACQUISITION DE CHAISES DE TRAVAIL – CONTRAT SI-13-671 – OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-13-671 relatif à l'acquisition de chaises de travail, au plus bas soumissionnaire conforme, Crites & Riddel inc., pour une période de 36 mois, selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant maximal de 34 285,55 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

131209-479

8.4 AFFECTATION AU POSTE « MONTANT À POURVOIR DANS LE FUTUR »

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil municipal autorise le trésorier à inscrire, aux états financiers 2013, les affectations nécessaires au poste « Montant à pourvoir dans le futur » pour pallier au déséquilibre

créé par l'entrée en vigueur de la nouvelle norme sur les paiements de transfert et à traiter de la même manière les chiffres de l'exercice comparatif 2012.

Les montants d'affectations, qui seront déterminés après la fermeture de l'exercice, mais avant la date du rapport du vérificateur indépendant qui portera sur les états financiers 2013, ne pourront pas excéder les montants du déséquilibre fiscal directement engendré par l'application de la nouvelle norme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

131209-480

8.5 FACTURATIONS DIVERSES - RADIATION

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil autorise la direction des finances à radier des livres un montant de 696,67 \$ et les intérêts s'y rattachant, provenant de factures diverses impayées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Ressources humaines

131209-481

9.1 EMPLOYÉS RÉGULIERS ET CONTRACTUELS CADRES – MOUVEMENT DE MAIN-D'ŒUVRE

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil autorise et ratifie la liste d'embauche et de mouvement de main-d'œuvre concernant les employés réguliers et contractuels cadres datée du 9 décembre 2013.

Que le conseil autorise le directeur général à signer, s'il y a lieu, tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

131209-482

9.2 ORGANIGRAMME DE DIFFÉRENTES DIRECTIONS DE LA VILLE DE BROSSARD – MODIFICATIONS

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil approuve la création, à la Direction générale, des postes de préposé à l'accueil et d'agents aux services aux citoyens, l'abolition des postes de téléphoniste à la Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire, de commis général de bureau à la Direction des services juridiques, de préposé travaux publics à la Direction des travaux publics et de caissier à la Direction des finances et les modifications qui en résultent à l'organigramme des directions concernées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

131209-483

9.3 RÉVISION SALARIALE ANNUELLE – PERSONNEL CADRE 2014

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil autorise une augmentation de 2,5 % à l'échelle des salaires de la politique de rémunération du personnel cadre à compter du 1^{er} janvier 2014.

Les sommes nécessaires apparaissent au projet de budget 2014 qui sera soumis pour approbation en décembre 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Technologies de l'information

131209-484

10.1 CONTRATS DE MAINTENANCE AVEC ACCEO SOLUTION, PG SOLUTIONS ET MONDOLN - RENOUELEMENT

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil octroie les contrats de maintenance annuels à ACCEO Solutions, Mondoln et PG Solutions pour les progiciels utilisés par les villes de Brossard, Boucherville et Saint-Lambert, représentant un coût, pour Brossard, de 279 310 \$, taxes de 14,975 % incluses.

La Ville autorise le directeur des technologies de l'information à signer ces contrats.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Services juridiques

131209-485

11.1 RÈGLEMENT REG-271 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION ET LA TARIFICATION DE DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2014 - AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Daniel Lucier à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-271 concernant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2014.

131209-486

11.2 RÈGLEMENT REG-279 PRÉVOYANT L'AFFECTATION D'UNE SOMME DE 2 535 000 \$ POUR LE FINANCEMENT DU PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC, VOLET VI, MAISONS LÉZARDÉES, ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 900 000 \$ – AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Daniel Lucier à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-279 prévoyant l'affectation d'une somme de 2 535 000 \$ pour le financement du Programme Rénovation Québec, volet VI, maisons lézardées, et décrétant un emprunt de 900 000 \$.

131209-487

11.3 RÈGLEMENT REG-270 ÉTABLISSANT LE PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC – VOLET VI « MAISONS LÉZARDÉES » DE LA VILLE DE BROSSARD – ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-270 établissant le programme Rénovation Québec – Volet VI « Maisons lézardées » de la Ville de Brossard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

131209-488

11.4 RÈGLEMENT REG-274 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE TARIF REG-7 AFIN DE REMPLACER LA GRILLE DE TARIFICATION – ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-274 modifiant le règlement de tarif REG-7 afin de remplacer la grille de tarification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

131209-489

11.5 CALENDRIER DES SÉANCES 2014 – ADOPTION

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil approuve le calendrier des séances ordinaires du conseil de la Ville de Brossard pour l'année 2014, qui auront lieu à 20 heures, comme suit :

Mardi 21 janvier 2014;
Mardi 18 février 2014;
Mardi 18 mars 2014;
Mardi 15 avril 2014;
Mardi 20 mai 2014;
Mardi 10 juin 2014;
Mardi 8 juillet 2014;
Mardi 26 août 2014;
Mardi 16 septembre 2014;
Mardi 21 octobre 2014;
Mardi 18 novembre 2014;
Mardi 9 décembre 2014.

Le calendrier des séances sera publié dans un journal local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

131209-490

11.6 SERVICES PROFESSIONNELS – REQUÊTE AU T.A.Q. POUR DÉTERMINATION DE LA VALEUR DES LOTS 2 516 393 ET 2 516 453 – MANDAT

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil mandate le cabinet d'avocats Gowlings pour représenter la Ville dans la requête introductive d'un recours déposée au Tribunal administratif du Québec par la Ville à l'encontre de Les Condominiums Bro-Marquis inc. afin d'établir la valeur des lots 2 516 393 et 2 516 453 du cadastre du Québec afin de déterminer la contribution pour fins de parc, terrain de jeux et espace vert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

131209-491

11.7 CÉLÉBRATION MARIAGE CIVIL - AUTORISATION - FORMATION

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil autorise le conseiller Steve Gagnon et la conseillère Francine Raymond à célébrer des mariages et unions civiles sur le territoire de la Ville de Brossard.

Le conseil autorise leur participation à la formation en ligne de célébration de mariage civil. Cette formation est organisée par l'Union des municipalités du Québec au coût de 178,21 \$ par personne, taxes de 14,975 % incluses.

Les sommes sont disponibles au budget de fonctionnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

131209-492

11.8 UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) – FORMATION CODE ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE - NOUVEAUX ÉLUS MUNICIPAUX – INSCRIPTIONS

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil autorise la participation de madame Francine Raymond et de monsieur Pierre Jetté à la formation obligatoire sur l'éthique et la déontologie en matière municipale offerte par l'Union des municipalités du Québec, au coût de 534,63 \$ par personne, taxes de 14,975 % incluses.

Les frais de kilométrage sont remboursés selon la politique en vigueur. Les frais maximums de repas autorisés sont de 15 \$ pour les déjeuners, 25 \$ pour les dîners et 40 \$ pour les soupers.

Les remboursements seront effectués sur présentation de pièces justificatives.

Les sommes sont disponibles au poste budgétaire 02-111-00-497.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Urbanisme

131209-493

12.1 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – PROCÈS-VERBAUX – RÉUNIONS DU 20 NOVEMBRE 2013 – 6 DÉCEMBRE 2013

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil entérine les recommandations du comité consultatif d'urbanisme des procès-verbaux du 20 novembre et du 6 décembre 2013, à l'exception de la recommandation CCU-131206-6 dont l'étude est reportée à une assemblée ultérieure, et approuve les plans d'implantations et d'intégration architecturale énumérés ci-dessous, selon les recommandations et conditions consignées à ces procès-verbaux :

- CCU-131120-3.1** *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), PROJET FAUBOURG LONDONIEN – HABITATIONS TRIGONE – IMPLANTATION ET ARCHITECTURE – HABITATIONS MULTIFAMILIALES DE 32 À 136 LOGEMENTS*
- CCU-131120-5.1** *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 5967, AVE AUTEUIL – CONSTRUCTION D'UN DUPLEX AVEC GARAGE*
- CCU-131120-5.3** *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 1135, RUE POIRIER – AJOUT D'UNE GALERIE ET D'UN AVANT-TOIT*
- CCU-131120-6.1** *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), PHASE III – QUARTIER DIX30 - 9180, BOUL. LEDUC, SUITE S6B-1 – BÂTIMENT S6 - AMÉNAGEMENT D'UNE TERRASSE – LE SOCIALE*
- CCU-131120-6.3** *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), PHASE III – QUARTIER DIX30 - 9190, BOUL. LEDUC- BÂTIMENT S5 – ARCHITECTURE – FOSSIL*
- CCU-131120-6.4** *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 9415, BOUL. LEDUC – AFFICHAGE ET ARCHITECTURE – EXCLUCITY*
- CCU-131120-7.1** *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 7250, BOUL. TASCHEREAU – PLACE PORTOBELLO – AFFICHAGE – PHARMACIE BRUNET (TARGET)*
- CCU-131120-7.2** *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 7209, BOUL. TASCHEREAU – AFFICHAGE – IDOLEM ZUMBA*
- CCU-131120-7.3** *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 5705, BOUL. TASCHEREAU – AFFICHAGE – DYNASTY*

- CCU-131120-7.4** *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 9370, BOUL. LEDUC – AFFICHAGE – GLOBULE*
- CCU-131120-7.5** *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 2210, BOUL. LAPINIÈRE – AFFICHAGE – ZIG ZAG EN FÊTE*
- CCU-131120-7.6** *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 6000, BOUL. DE ROME – AFFICHAGE – DEVIMCO IMMOBILIER*
- CCU-131120-7.7** *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), PHASE III – QUARTIER DIX30 – BÂTIMENT S5, 9130, BOUL. LEDUC, SUITE 210 – AFFICHAGE – SIAM*
- CCU-131120-7.8** *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), PHASE III – QUARTIER DIX30 – BÂTIMENT S4 - 9090, BOUL. LEDUC, SUITE S4A-1 – MODIFICATION À L’AFFICHAGE – RBC*
- CCU-131120-7.10** *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), PHASE III – QUARTIER DIX30 – BÂTIMENT S5 - 9190, BOUL. LEDUC – AFFICHAGE – FOSSIL*
- CCU-131120-7.11** *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), PHASE III – QUARTIER DIX30 – BÂTIMENT S8 - 9140, BOUL. LEDUC – AFFICHAGE – ELCO*
- CCU-131120-7.12** *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), PHASE IV – QUARTIER DIX30 - 8480, BOUL. LEDUC – AFFICHAGE – GERMAIN LARIVIÈRE*
- CCU-131206-2** *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 8400, 8440, 8500, 8540 ET 8640, BOUL. LEDUC, BÂTIMENTS F5, F11, F16, F17 ET F19 – IMPLANTATION, AMÉNAGEMENT ET VOLUMÉTRIE*
- CCU-131206-3** *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 8440, BOUL. LEDUC – BÂTIMENT F19 – ARCHITECTURE ET IMPLANTATION*
- CCU-131206-4** *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 8540, BOUL. LEDUC – BÂTIMENT F17 – ARCHITECTURE ET IMPLANTATION*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

131209-494

12.2 **GESTION – PROGRAMME ADAPTATION DOMICILE (PAD) - LOGEMENTS ADAPTÉS AÎNÉS AUTONOMES (LAAA) –PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC (PRQ) – VOLET VI « MAISONS LÉZARDÉES » – CONTRAT SP-13-661 – OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par la conseiller Daniel Lucier
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-13-661 relatif à la gestion des dossiers relatifs aux programmes de subvention de la Société d'habitation du Québec, soit le Programme d'adaptation à domicile (PAD), le Programme de logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA) et le Programme rénovation Québec (PRQ) - volet VI « maisons lézardées », au seul soumissionnaire, BC2 Groupe Conseil inc., pour une période de deux ans pour le volet VI, maisons lézardées, et à partir du 15 mai 2014 pour les programmes LAAA et PAD qui font l'objet d'un contrat en cours, selon les prix unitaires soumis et selon les conditions de sa nouvelle proposition déposée le 9 décembre 2013 et conforme au devis, pour un montant maximal estimé à 259 182,39 \$, taxes de 14,975% incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

131209-495

**12.3 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE -
ACCOMPAGNEMENT POUR LA RÉALISATION DU PLAN D'ACTION POUR LA
RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE - ENTENTE**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil autorise le directeur de l'urbanisme à signer une entente d'offre de service avec l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME) pour l'élaboration du plan d'action pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Génie

131209-496

**13.1 SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE - GESTION ET SURVEILLANCE
DE PROJET – APPEL D'OFFRES – GRILLE D'ÉVALUATION**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil approuve la grille d'évaluation pour l'appel d'offres relative à la sélection d'une firme pour la gestion et la surveillance de divers projets en bâtiment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

131209-497

**13.2 STATIONNEMENT SUR RUE - PÉRIODE HIVERNALE – SECTEUR C – PROJET
PILOTE**

Attendu qu'en vertu de la réglementation municipale, il est interdit de stationner un véhicule sur rue la nuit entre le 15 novembre et le 15 avril;

Attendu les demandes des citoyens du secteur C, au cours des dernières années, auprès de la conseillère municipale, madame Doreen Assaad, afin d'atténuer la problématique reliée au manque d'espaces de stationnement sur rue en période hivernale;

Attendu l'analyse faite par la Direction du génie, avec la collaboration des directions des services juridiques, des travaux publics et des communications, du Service de police de l'agglomération de Longueuil et du comité de circulation de la Ville de Brossard;

Attendu que la conseillère municipale, madame Doreen Assaad, a recommandé au comité de planification la mise en place d'un projet pilote pour la période hivernale 2013-2014 afin de permettre aux citoyens de garer leurs véhicules sur rue lorsque les conditions météorologiques sont favorables;

Attendu qu'à sa discrétion, la Ville émettra, quotidiennement, via sa direction des communications, une permission de stationnement sur rue la nuit pour les citoyens du secteur C qui pourront s'en prévaloir sans s'exposer à recevoir un constat d'infraction;

Attendu que pour permettre de coordonner les opérations de déneigement, la permission de stationnement de nuit sera mise à jour de façon quotidienne, à 15 heures, via les moyens de communication suivants :

Ligne INFO-NEIGE (450) 923-6339
Site Internet de la Ville : www.brossard.ca
Compte Twitter : https://twitter.com/Ville_Brossard

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil municipal autorise un projet pilote dans le secteur C, pour la saison hivernale 2013-2014, visant à permettre le stationnement sur rue la nuit lorsque les conditions météorologiques sont favorables.

Un plan de communication est mis en place dès le 10 décembre 2013 afin d'informer adéquatement les citoyens du secteur C de ces mesures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

131209-498

**13.3 CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LE COURS D'EAU DAIGNEAULT –
CONTRAT SP-13-668 – RETRAIT ET OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que, sous réserve de la réception d'un chèque certifié de 14 866,55 \$, le conseil accepte le retrait du plus bas soumissionnaire conforme, Terra Location Inc., et accorde le contrat SP-13-668 relatif aux travaux de construction d'un ponceau sur le cours d'eau Daigneault, en bordure du boulevard du Quartier, entre la voie ferrée et le boulevard des Prairies, au deuxième plus bas soumissionnaire conforme, L.A. Hébert Ltée, selon les prix soumis et les conditions de sa soumission et du devis pour un montant de 882 589,23 \$, taxes de 14,975 % incluses.

Les travaux sont financés par le règlement d'emprunt REG-254, payable en entier par les contribuables du secteur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Subventions

131209-499

14.1 SUBVENTION

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil accorde une subvention de 400 \$, versée sur respect des conditions exigées à la *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes*, à l'organisme Jardins Potagers de Brossard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dépôt - Documents

131209-500

**15.1 EMPLOYÉS SYNDIQUÉS RÉGULIERS, TEMPORAIRES ET SAISONNIERS –
EMBAUCHE ET MOUVEMENT DE MAIN-D'ŒUVRE – DÉPÔT**

La liste d'embauche et de mouvement de main-d'œuvre des employés syndiqués réguliers, temporaires et saisonniers datée du 3 décembre 2013 est déposée.

131209-501

**15.2 LISTE DES CHÈQUES ÉMIS – DU 14 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE 2013 -
DÉPÔT**

La liste des chèques émis en vertu du règlement de délégation de pouvoir, pour la période du 14 novembre au 4 décembre 2013, est déposée.

131209-502

15.3 CODE ÉTHIQUE DÉONTOLOGIE ÉLUS- REGISTRE DÉCLARATION DON, CADEAU – DÉPÔT

Le conseil prend acte du dépôt du registre des déclarations de dons ou cadeaux découlant du Code d'éthique et de déontologie des élus.

Conseil d'agglomération

131209-503

16.1 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION – RAPPORT DU MAIRE

Monsieur Leduc indique qu'à la séance du 18 novembre 2013, il y a eu adoption des nominations aux comités et organismes suivants :

- Ø Commission du budget, des finances et de l'administration, monsieur Daniel Lucier, à titre de membre;
- Ø Commission de l'environnement et de l'aménagement, monsieur Alexandre Plante, à titre de membre;
- Ø Commission de l'habitation et du logement social, madame Francine Raymond, à titre de membre;
- Ø Commission de la sécurité publique, monsieur Serge Séguin, président du 1^{er} janvier au 31 juillet 2014 et vice-président du 1^{er} août au 31 décembre 2014;
- Ø Office municipal d'habitation de Longueuil, madame Francine Raymond, à titre de membre;
- Ø Réseau de transport de Longueuil, monsieur Alexandre Plante, à titre de vice-président, et madame Hélène Picard, à titre d'usager des services de transport en commun;
- Ø Comité de retraite, monsieur Serge Séguin, à titre de membre;
- Ø Communauté métropolitaine de Montréal, monsieur Paul Leduc, maire.

131209-504

16.2 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION – SÉANCE ORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2013 – ORIENTATIONS

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil est favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux points CA-131212 1.8 à 1.15 et 1.17.

Le conseil donne, au maire ou à son représentant, l'opportunité de voter à l'encontre d'une ou plusieurs de ces orientations si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Levée de l'assemblée

131209-505

17.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que la séance soit levée à 20h41.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LE MAIRE,

Paul Leduc

LA GREFFIÈRE,

Isabelle Grenier